

## PLAN DE COURS SOMMAIRE

Sigle du cours	Titre du cours	Crédits	Temps consacré au cours
JAP-1020	Japonais élémentaire 2	3	3-0-0-6
<b>PRÉALABLE</b>	JAP-1010 (JAP-15744) ou test de classement		

### DESCRIPTION DU COURS

Cours élémentaire de japonais destiné aux personnes qui désirent apprendre des notions de base du japonais écrit et parlé dans des situations de communication très simples de la langue. Il correspond au niveau A1 du CEFR.

Le cours est réservé aux personnes dont la langue maternelle n'est pas le japonais.

Il se donne sur 15 semaines en automne et à l'hiver, et sur 7 semaines à la session d'été.

Il comprend 12 séances de cours et 2 examens.

### OBJECTIFS

**Objectif général du cours** : poursuivre l'initiation au japonais oral et écrit dans des situations de communication de base de la vie courante.

**Objectifs communicatifs et linguistiques** : employer correctement les actes de parole et les structures linguistiques listés sous la rubrique *Contenus*.

**Écriture** : apprentissage d'une centaine d'idéogrammes (*Kanji*).

**À la fin du cours**, la personne étudiante peut écrire des phrases visant à satisfaire des besoins concrets : poser ou répondre à des questions sur ce qu'on aime et aime faire, ce qu'on a fait ou va faire; exprimer sa préférence, faire des comparaisons; lire un texte très court, qui a été préparé et répété.

### CONTENUS

**Actes de parole** : exprimer ce qu'on aime ou ce que l'on n'aime pas; donner et recevoir (1); être reçu chez quelqu'un; commander au restaurant; compter et dénombrer; exprimer la préférence et le but; faire des comparaisons.

**Contenu grammatical** : adjectifs en -i et en -na; verbes d'existence *aru* et *iru*; particules (*ya, dake, yori, ni...*) et leur utilisation; *kara* de cause; auxiliaires numériques; expressions subjectives; expressions locatives; volitif et désidératif; but; coordination des propositions avec – *ga* de contraste.

### ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

**Évaluations sommatives** : tests d'écriture (4 à 7), devoirs (2), examens (2), compréhension/expression orale tout au long de la session.

**Évaluations formatives** : des activités d'évaluation formative ont lieu tout au long de la session (tests d'écriture, de vocabulaire, de transcription, etc.) afin de renforcer les apprentissages.

### REMARQUES

1. **Aucune documentation et aucun outil ne sont permis** lors des tests et examens.
2. L'École de langues se réserve le droit de modifier sans préavis les renseignements contenus dans ce document.